



SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Imprimerie spéciale – 2, rue Romain Rolland – 21000 DIJON - CPPAP n° 1122 S 07665
Directeur de la publication : Franck LAUREAU - ISSN 0152-5859

N° 1305 du Lundi 26 avril 2021

Prix : 0,50€

Date de dépôt : Vendredi 30 avril 2021

LA LETTRE
de l'Union Départementale
FORCE OUVRIÈRE
de Côte d'Or

Edito : 1^{er} MAI 2021 **LA COMMUNE DE PARIS A 150 ANS !**



Mais en cette année 2021, ce 1er mai revêt un caractère particulier pour 2 raisons. D'abord, cette crise mondiale a rendu visible et exacerbé les inégalités. L'OIT (Organisation Internationale du Travail) estime que 35 millions de travailleurs dans le monde basculeront dans l'extrême pauvreté, les femmes, les travailleurs sans protections sociale ou droits du travail, les jeunes seraient les plus touchés. Ainsi, la dimension internationale de lutte des travailleurs prend tout son sens pour ce 1er mai 2021.

En France, les salariés les plus précaires furent les premiers à perdre leur emploi. Tant vantés par le président, les salariés des métiers du soin et des services, majoritairement des femmes, attendent toujours des augmentations de salaires et les dispositifs de soutien existants n'ont pas permis de compenser la perte massive de salaires.

..... ⇒

Mes Chers Camarades,

Le 1er mai est une journée d'action et de mobilisation internationale pour les droits des travailleurs, le progrès social, la paix et la solidarité. Partout dans le monde, les travailleurs, les salariés, les retraités et privés d'emplois vont s'exprimer, se mobiliser pour faire entendre leurs revendications, des exigences pour la paix, le progrès social, la possibilité de vivre dignement...

SOMMAIRE

Page 1-2..... Editorial
Page 3..... La Commune a 150 ans !!!
Page 4..... Le début d'un climat prérévolutionnaire
Page 11..... Le Gouvernement de la Commune
Page 12..... Nos Partenaires

Alors que le gouvernement nous demande de nous tenir sage, il maintient ses réformes telles l'assurance chômage, le démantèlement de nos services publics. Il continue à vouloir détruire nos régimes de retraites par répartition et notre protection sociale.

Sous couvert de pandémie, en restreignant nos libertés, le gouvernement espère que les travailleurs restent tétanisés et n'opposent aucune résistance. Il se trompe !

Alors NON, le 1er mai n'est pas la « fête du travail » ce n'est pas la « fête du muguet », c'est une journée internationale de revendications !

Ensuite, ce 1er mai 2021 nous permet de célébrer les **150 ans de la commune de Paris**.

Vous découvrirez dans ce FLASH BOURGOGNE n°1305 l'excellent travail de mon Camarade et Ami, Raphaël FRENTZ sur ce qu'a été la commune de Paris et je n'écrirai pas « NON LA COMMUNE N'EST PAS MORTE ! » mais plutôt « A NOUS DE FAIRE VIVRE LA COMMUNE DE PARIS ! »

Amitiés Syndicalistes.

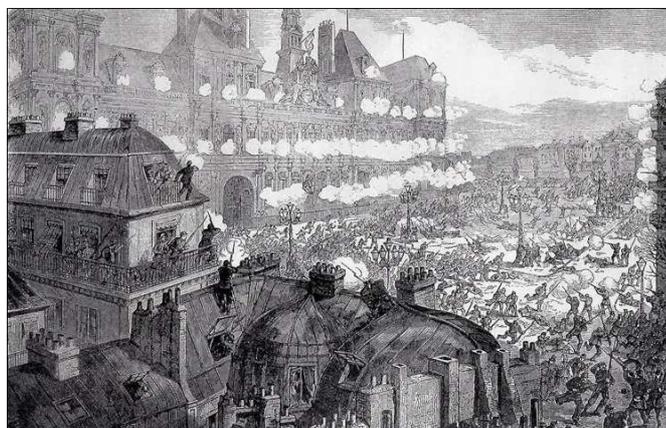
Franck LAUREAU
Secrétaire Général
FORCE OUVRIÈRE Côte d'Or



Barricade rue de Charonne



Pièce d'artillerie positionnée à l'angle de la rue des Rosiers et de la rue de la Bonne à Montmartre



*Le soulèvement du 22 janvier 1871
à l'Hôtel de Ville*

PARIS, LA COMMUNE A 150 ANS !!!

La Commune de Paris, 150 ans, honorons la mémoire des communard(e)s vingt jours avant la Semaine Sanglante. D'après leurs témoignages le sang à coulé dans les caniveaux sans interruption pendant sept jours...

Soixante-douze jours, entre le 18 mars et le 28 mai 1871, un gouvernement insurrectionnel est instauré à Paris avant d'être brutalement réprimé. Mouvement extrémiste ou visionnaire ?

Événement capital dans l'histoire des luttes sociales ou simple parenthèse au cœur d'une année tumultueuse ?

Pour une expérience qui est et restera la première révolution sociale !

Écoutez ce que disait Marcel MARTINET militant révolutionnaire socialiste, pacifiste et écrivain prolétarien, né à Dijon le 22 août 1887, mort à Saumur le 18 février 1944: « Pour notre histoire, il est naturellement entendu qu'on est des hommes disant la vérité, parce que ça nous convient ainsi et que même nous croyons malin des malins. Je n'ai pas accepté de m'occuper d'éditions bolchévistes, mais d'éditions d'éducation populaire révolutionnaire. Il n'est pas moins naturellement entendu – c'est bien ton sentiment ? - que nous sommes des révolutionnaires, que nous aurions été proprement communard(e)s sous la Commune, et que tu n'auras pas la fausse honte d'oublier cela en écrivant l'histoire ?

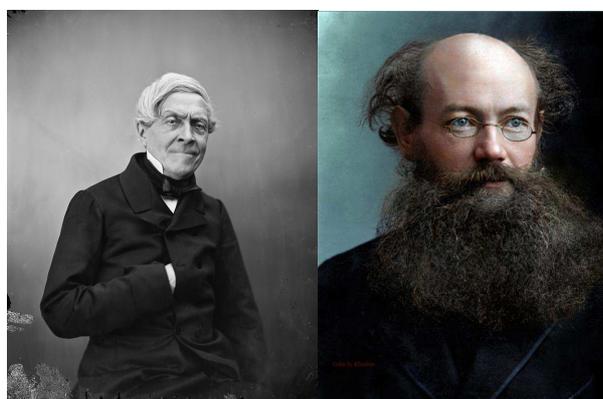


Marcel MARTINET

Michelet et Kropotkine, dans leurs histoires de la révolution, ont eu, chacun à son point de vue, le secret de cette double probité.

Voilà nos prémisses, hein ?

Donc, pas question de cacher le patriotisme exaspéré de la portion blanquiste. Mais le mettre à sa place (vois ce que sont devenus les survivants de cette équipe: boulange, antidreyfusisme, etc.). Faire ressortir ce qu'ont représenté de grand et d'actuel nos gens: Varlin, ceux de l'Internationale et de ses procès. C'est là-dessus qu'il faut appuyer parce que c'est cela qui est grand et qui nous brûle le cœur, qui a fait de la Commune la première révolution sociale. [...] N'oublie pas que cela doit toucher, et profond, des ouvriers et des paysans: clair et dru.»



Michelet et Kropotkine

Jules Michelet (21 août 1798 – 9 février 1874)

Pierre Kropotkine (9 décembre 1842 – 8 février 1921)

Un contexte simple, la France, pays révolutionnaire !

En mars 1871, la France avait derrière elle tout un passé de révolutions. Celles de 1789, la « Grande Révolution », n'apporta pas aux différentes classes sociales des avantages égaux ; elle donna à la bourgeoisie le pouvoir politique et aux paysans être libéré des droits féodaux. Peu importe, aux hommes et femmes qui exposaient leurs poitrines aux balles et aux boulets de la Bastille le 14 juillet, on se réserva bien de leurs offrir la possession de l'atelier ou de l'usine; on leur réservait la fameuse loi Le Chapelier, qui déclarait illégale toute association ouvrière; la première révolution mis le prolétariat des villes à la merci de la bourgeoisie.

En 1830, les bourgeois avaient perdu le pouvoir effectif sous Napoléon 1er et n'eurent que des miettes avec la restauration. Ils ne se résignèrent pas et un matin de juillet 1830, bourgeois et royalistes se trouvèrent face à face, prêts à s'affronter scandant un message clair: «Allons, braves ouvrier(e)s de Paris, arme-toi et va te faire tuer pour les intérêts de ces messieurs...»

L'artisan(ne) et l'ouvrier(e) n'y manque pas étant insurgé par tempérament. Mais après le combat parlementaires et journalistes bourgeois sortent de leurs tanières et on entend plus que leurs voix « La République nous exposerait à d'affreuse divisions, elle nous brouillerait avec l'Europe ». Leur candidat, le Duc d'Orléans qui devient Louis Philippe 1er et surtout le sang du peuple répandu pour fonder la monarchie bourgeoise.

Le prolétariat paye le prix fort de la loi Le Chapelier, c'est la naissance du socialisme !

En février 1848, les petits bourgeois, las d'attendre à la porte de la vie politique, et les ouvriers désirant faire la conquête légale de l'État, réclament le droit au suffrage.

Le Gouvernement provisoire s'installe à l'Hôtel de Ville, mais sous la menace des quartiers ouvriers de l'est, il ne peut mettre de côté les revendications du fruit du travail !

Va-t-on voir enfin la République Sociale ?

La France rurale en a peur et craint pour sa propriété. Lorsqu'il s'agit d'élire une Constituante elle vote en masse pour des bourgeois (certainement Républicains mais certainement hostile au Socialisme).

En juin 1848 La Constituante met fin à une expérience d'ateliers nationaux les ouvrier(e)s se soulèvent.

L'armée et la Garde nationale (bourgeoise) viennent à bout de ces insurgés qui « aimaient mieux mourir d'une balle que de faim », s'en suit déportation en masse des vaincus et une République qui, n'ayant pas voulu être sociale se retrouve condamnée.

De plus en plus terrifiés lorsqu'on élit l'Assemblée législative instituée par la nouvelle Constitution, les paysans remplacent les Républicains par le Parti de l'Ordre (Orléanistes, Catholiques...) ce qui

élimine bientôt la bourgeoisie conservatrice pour tendre le chemin à Napoléon III, c'est la naissance du second empire soutenu par l'église, sa Police, son Armée et ses hommes d'argent.

Malgré tout rien ne désarme l'opposition, en 1864 les ouvrier(e)s reçoivent le droit de coalition et en profitent pour faire de grandes Grèves et créer l'Association Internationale des Travailleurs.

La guerre Franco-prussienne de juillet 1870 provoque la chute de l'empire.

Arrive le mois de septembre 1870 où la race des escamoteurs de révolution vit encore, on est le quatre septembre !

Après la capture de Napoléon III à Sedan, avec la création d'un gouvernement de défense Nationale, essentiellement composé de Républicains modérés, prend le pouvoir pour continuer la GUERRE, grande erreur !

Au bout de six mois de siège dans le froid et la faim, avec un taux de mortalité qui a doublé, des chômeurs qui s'engagent dans la garde nationale pour 30 sous le gouvernement Thiers, issu des élections de février 1871, finit par signer l'armistice et ramènent une très large majorité de monarchiste au Pouvoir !

Ce projet de paix qui coûte 5 milliards de francs et qui ampute l'Alsace et la Lorraine est ressentie comme une véritable humiliation.

Il permet aux Prussiens d'accaparer l'Alsace et la Lorraine ainsi que de pouvoir entrer dans Paris en plus des 5 milliards de dédommagement. Les Parisiens ont l'impression d'avoir résisté pour rien !

Le début d'un climat prérévolutionnaire !

Journée Révolutionnaire et conduite par un « grand bourgeois» THIERS et le 18 mars 1871.

La question des canons !

Dans ce Paris frémissant, de plus en plus en plus les conservateurs s'inquiétaient de la formidable artillerie que les parisiens avaient rassemblée à Montmartre, Belleville et ailleurs avant l'entrée des Prussiens.

Thiers déclarait partout « Vous ne ferez jamais d'opérations d'affaires si vous n'en finissez avec tous ces scélérats, si vous ne leurs enlevez pas les canons ».

Le Général Vinoy fit tout de même remarquer à Thiers que même si l'on prenait les canons gardés dans différents parcs, il resterait toute l'artillerie des fortifications et que dans tous les cas ils auraient encore leurs fusils.

Thiers et les conservateurs ne voyaient pas les choses de la même manière, les canons sont le côté matériel mais les conservateurs de l'époque voyaient cela comme un symbole, le fait que les parisiens possèdent de tels engins est un outrage à la loi, « protectrice de la société bourgeoise ».

Pour les parisiens, reprendre les canons n'étaient pas une opération simple, ils considéraient avec les Gardes Nationaux, qu'ils leurs appartenaient, ils les avaient achetés par souscription publique et ils étaient marqués au chiffre des bataillons.

Face à l'hostilité de l'Assemblée contre Paris et la République, sauver les canons est une nécessité.

Entre ces deux oppositions on voit naître les conciliateurs qui ne comprennent pas les antagonismes des énergies mise en jeu. Clémenceau pensait que les canons pouvaient se partager, le Colonel Langlois pensait qu'il fallait les répartir entre bataillons sauf que la Garde Nationale « en avait plein le dos » et qu'elle finirait par rentrer chez-elles, las de les protéger.

Il serait alors facile pour l'État de reprendre les canons abandonnés, Thiers est pressé !

Le Gouvernement tâte le terrain, le 8 mars au Luxembourg, le 9 mars à Montmartre, le 16 mars place des Vosges, pour s'emparer des canons protégés par la Garde Nationale.

A Montmartre ça a failli dégénérer, le Gouvernement sachant son Assemblée Nationale pour le 20 mars tente de gagner du temps, toute la fin de carrière de Thiers semblait se jouer en ces quelques jours ...

Il pensait l'opération facile, le 17 mars il dispose de 20 000 hommes, il comptait sur la Garde Nationale des quartiers bourgeois et n'était pas inquiet sur le nombre de ceux qu'il considérait comme l'ennemi.

Thiers et ses chefs militaires avaient pris l'habitude de les considérer comme des fanfarons sans courage toujours prêts à fuir.

Sauf que, il croit également que le sang doit être rependu et que cela sera le meilleur moyen de mater la Révolution « Faire Prendre des Innocents, Pour des Coupables ! », ça lui permettrait de faire peur à l'Assemblée installée à Versailles qui le verrait comme le seul capable de triompher du danger social.

Il est dépassé par les événements et n'avait certainement pas prévu ce qui allait se passer, il lui suffisait un ruisseau de sang et il en coula un fleuve.

« Quand on étudie l'affaire du 18 mars, on en arrive presque à se demander si M. Thiers voulait réellement enlever les canons de Montmartre, et si son but n'était pas plutôt d'obtenir un mouvement populaire qui lui permettrait d'évacuer Paris d'abord pour le reprendre ensuite en le noyant dans le sang ».

L'opération du 18 mars commence à 3 heures du matin, les troupes sortent des casernes et en même temps on affiche.

Une proclamation de Thiers met en garde les habitants contre « des hommes malintentionnés » qui, « sous prétexte de résister aux Prussiens, qui ne sont plus dans les murs, se sont constitués maîtres d'une partie de la ville, y ont élevé des retranchements, y montent la garde... par ordre d'un comité occulte qui prétend commander seul... veut former un gouvernement en opposition au gouvernement légal... les canons dérobés à l'état vont être rétablis dans les arsenaux ... Pour cet acte urgent de justice et de raison », le gouvernement compte sur les parisiens « que les bons citoyens se séparent des mauvais... ils rendront service à la République ».

Pendant ce temps les troupes avancent, les instructions du Général Vinoy prédisent ce qui va se passer : « Les premiers arrivés sur les hauteurs chercheront à surprendre les sentinelles et les postes pour prévenir toute résistance. S'ils déposent les armes, on les gardera prisonniers ; s'ils résistent ou font usage de leurs armes contre la troupe, ils seront passés par les armes sur place ».

Les gardiens de la paix arrivent, tirent, blessent la sentinelle qui n'ose tirer, les canons sont pris mais rien pour les évacuer !

Ce problème de logistique est favorable à la population de Montmartre qui est éveillée par la fusillade.

Une foule de tout âge, surtout des femmes confusément hostiles, le médecin Clémenceau à qui on avait prévenu de ne rien tenter sans le prévenir s'entassent.



Caricature de « pétroleuse » d'après une carte postale versaillaise de 1871.

De son côté la Garde Nationale a pu donner l'alarme, on entend battre le rappel puis la charge.

Le drame commence entre la Garde Nationale qui arrive en nombre et les troupes gouvernementale mais entre eux s'oppose une foule désarmée de femmes et d'enfants et qui confiante de sa faiblesse ne faibli pas.

Le Général Lecomte tire des sommations mais des gardes nationaux arrivent avec des soldats du 88ème prêt à défendre leurs Camarades et fraterniser avec les parisiens.

Le Général fait arrêter quelque soldat et menace les autres de leurs brûler la cervelle, il commande le feu contre la foule mais les soldats jettent les fusils ou lèvent crosses en l'air.

A 9 h du matin la Garde Nationale a repris les buttes et trois coups de canons blancs annoncent la nouvelle de sa victoire.

Suite à cela le Général Lecomte est arrêté et placé en garde à vue rue des Rosiers, attendant la décision d'un comité qui n'arrive pas.

Le Général Thomas, fusilleurs de 1848 brise les dernières barricades, reconnus par les « chiennes enragée » ayant succédé aux ménagères et les soldats libérés par la Garde Nationale, il est reconnu.

Les deux Généraux sont criblés de balles ! (Plus tard quand une autopsie sera faite on verra que la plus par de leurs blessures ont été commissent par des soldats de Thiers).

Échec complet de la tentative du gouvernement, à part place Pigalle, pas de sang entre les soldats et la foule.

Les opérations de la butte de Belleville et de Chaumont ressemblent à celle de Montmartre.

Les troupes gouvernementales attendent les attelages entourés par une foule de plus en plus hostile et péniblement, à 11 heures, les soldats battent en retraite face à une résistance majoritairement passive.

Thiers n'avait pas prévu une telle défection de ses troupes, il donna l'ordre au Général Vinoy de faire replier ses troupes derrière la Seine.

Le gouvernement tenta de faire appel à la Garde Nationale des quartiers bourgeois mais même chez les parisiens des quartiers aisés il y avait des mécontentements.

Du côté des ouvriers on restait chez soi de peur d'obéir à une réquisition des révolutionnaires. Il ne vint à l'appel que 5 à 600 hommes : la milice des bénévoles si ardente en 1848 fit défaut. Thiers n'eut pas d'autre choix que de fuir par la porte du bois de Boulogne.

L'ordre d'évacuation totale de Paris est donné, Jules Ferry eu beau se cramponner à l'hôtel de Ville, rien n'y changea. Vers 16 heures on commença à abandonner les casernes et à 2 heures du matin les étaient sur la route de Versailles pour protéger le gouvernement.

Cette évacuation ne s'arrêta pas qu'aux troupes, Thiers fit le vide administratif (voirie, éclairage, assistance publique...).

L'intendance militaire abandonna 6000 malades dans les hôpitaux et les ambulances. Jamais aucune des révolutions précédentes n'avait endommagé à ce point la vieille machine bureaucratique ; jamais révolutionnaires n'avaient été aussi brutalement mis en demeure de créer ou de périr.

Durant toute cette journée les révolutionnaires sont aussi débordés que les troupes de Thiers car son attaque avait surpris tout le monde après qu'il est promis aux de les prévenir. Dans les premiers moments on ne vit que les foules opposant leurs poitrines aux soldats.

La nuit du 17 mars de nombreuses réunions se tenaient sans qu'aucun préparatif de résistance ne soit décidé. Le Comité Central, à peine organisé, prolongea sa réunion jusqu'à 3h30 du matin, ils apprirent l'agression de Thiers en se levant, par la rumeur et les affiches. Quand ils apparurent dans la rue les barricades se construisaient.

Une réduction du Comité Central, formé de délégués des bataillons du XIème arrondissement, se réunit à l'école de la rue Basfroi. Ils essaient d'improviser un service de liaison.

Parmi les nombreux agents de liaison, volontaires, qui partirent dans Paris seul quatre revinrent avec très peu de renseignements. Ils décident d'aller eux-mêmes porter leurs ordres et trouvent d'autres membres du Comité, resté dans leur quartier, qui ont préparé des moyens d'organiser la résistance.

Vers 23 heures des officiers de la Garde Nationale s'emparent de l'hôtel de ville. Edouard Moreau propose d'y rester mais bien des membres du Comité Central sont hésitant, ils ont été élus pour défendre les intérêts matériels des Gardes Nationaux et, éventuellement la République ; ils n'ont pas de mandat de gouvernement.

Il ne restera que quelques jours, le temps d'organiser l'élection de la Commune.

En parallèles les maires de Paris, conciliateurs, veulent empêcher la guerre civile malgré qu'ils aient été dupés par le gouvernement. Dès l'après-midi du 18 mars ils proposent :

- La nomination du colonel Langlois, représentant de Paris ; comme commandant de la Garde Nationale,
- La nomination de Dorian(1) comme maire de Paris,

- Les élections municipales immédiates,
- L'assurance que la Garde Nationale ne sera pas désarmée.

Mais Jules Favre, ministre des affaires étrangères vient de se faire confirmer le meurtre des généraux Lecomte et Thomas, pour lui tout Paris est responsable de l'insubordination, il déclare :

« Alors messieurs, que venez-vous faire ici ? Vous apportez des propositions ? On ne discute pas, on ne parlemente pas avec des assassins ! »

Jules Favre transmet tout de même ces propositions au gouvernement provoquant un incident plutôt cocasse.

Langlois est nommé commandant en chef de la Garde Nationale. Ancien Internationaliste et exécuteur testamentaire de Proud'hon, il était populaire même s'il n'avait gardé de révolutionnaire que le ton.

Vers 3 heures du matin il arrive à l'hôtel de ville et là :

« Qui vive ? », lui crie la sentinelle

Général de la Garde Nationale répond le colonel ». Il entre acclamé par les soldats mais face au Comité Central les choses sont différentes, le colonel se présente :

« Général Langlois, Commandant supérieur de la Garde Nationale.

Qui vous a nommé ?

L'Assemblée Nationale !

Reconnaissez-vous le Comité Central ?

Je suis nommé par le Gouvernement, je ne vous reconnais pas !

Dites-nous ce que vous pensez du Comité Central ?

Je n'en pense rien... »

Le général leur remonte que s'ils ne reconnaissent par le gouvernement c'est la guerre civile, le Comité Central lui répond que s'il donne sa démission il sera élu car elle veut nommer elle-même son chef, faire des élections municipales et avoir des garanties contre les royalistes de l'Assemblée.

Le faible et dernier lien entre Paris et Versailles est rompu.

Les misères d'une révolution qui manque de révolutionnaires, la dictature du Comité Central !

Le 19 mars au matin, les parisiens apprirent sur des affiches, que le Comité Central annonçait l'échec de la tentative du gouvernement et la promesse d'élection communale mais qu'au nom du peuple il conservait l'hôtel de ville.

Les signataires pour la plupart étaient inconnus du public, beaucoup d'hommes nouveaux face aux hommes des bataillons de quartier.

Assi (ouvrier mécano) était vaguement connu pour les grèves du Creusot, Varlin (ouvrier relieur ne vivant que pour organiser les forces du travail), Babick (parfumeur membre de l'Internationale), Protot (avocat persécuté par l'empire), Duval (ouvrier fondeur proche de Blanqui), Eudes (journaliste habitué des prisons impériales comme Blanqui lui-même), Lullier (le matamore encombrant des cafés républicains), Brunel (patriote exalté qui après l'armistice veut régler le sort des Prussiens à coup de fusils), Edouard Moreau dont la jeune autorité s'est imposée la veille au Comité Central.

Mais les autres, quelle va être leurs attitudes face à Thiers ?

Pour les parisiens Thiers restait le pire ennemi, même face à d'autres gouvernements déchus. Ses mesures dictées par une haine clairvoyante ne laissaient place qu'à la Révolution mais pour lui « la disparition des révolutionnaires assurerait un avenir paisible à la République conservatrice » protectrice de la bourgeoisie.

Les parisiens et le Comité Central craignent une nouvelle attaque car le 19 mars ils ont une idée confuse et contradictoire sur la force réelle du gouvernement, tout en pensant que jamais plus les troupes ne tireront sur les foules. Néanmoins partout s'élève des barricades car ils craignent un retour offensif de l'armée.

Le 19 mars, un dimanche sous « un soleil de printemps » écrit Lissagaray et Da Costa note que Paris « est tout à la joie et comme heureux de se retrouver sans gouvernement aucun » les parisiens vivent dans l'insouciance.

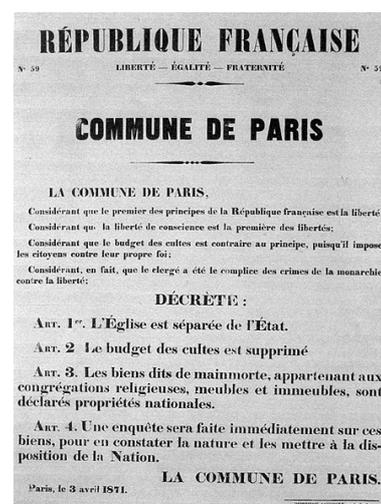
Comment des hommes d'aptitude, de tempérament moyen, pouvaient-ils, le lendemain, dans une journée des plus calmes, aller de sang-froid aux résolutions extrêmes. Pourtant les révolutionnaires du Comité Central, Eudes et Duval, proposèrent la marche immédiate sur Versailles, qui aurait certainement réduit Thiers à capituler ou à fuir,

mais les idées et les tendances des « inconnus » du Comité Central n'impliquent pas un acte aussi énergique, ils ne sont pas encore révolutionnaires, sans doute ils le deviendront.

Dans cette atmosphère pleine de souvenirs révolutionnaire les idées « rougissent ». La fuite volontaire de Thiers avec son gouvernement et la retraite des troupes deviennent une expulsion par la force. Le Comité s'écrie « le peuple de Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer... nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait ».

Le journal Officiel, organe de presse de tendance socialiste du Comité, déclare dans un article du 21 mars intitulé La Révolution du 18 mars : « Les travailleurs, ceux qui produisent tout et ne jouissent de rien... devront-ils sans cesse être en butte à l'outrage ? ... La bourgeoisie, leur aînée, qui a accompli son émancipation il y a plus de trois quarts de siècle, ne comprend-elle pas aujourd'hui que le jour de l'émancipation du prolétariat est arrivé... Pourquoi donc persiste-t-elle de refuser au prolétariat sa part légitime ? ».

Même si tous les membres du Comité n'exprime pas cette idée, le 3 avril il lancera une proclamation pleine de revendications sociale : « Travailleurs, ne vous y trompez pas, c'est la grande lutte, c'est le parasitisme et le travail, l'exploitation et la production qui sont aux prises... Si vous voulez... le règne de la justice, travailleur, soyez intelligents, debout ! »



Ce glissement vers les idées de révolutions est accéléré par les circonstances car il faut que la vie de Paris continue, investi de la confiance du peuple il doit réorganiser toute une administration, il délègue.

L'Internationale et le Blanquisme se partagent les postes importants, il met de rouges étiquettes à son gouvernement.

La question la plus urgente est celle des soldes. Varlin et Joudes aux finances n'osent forcer les coffres du ministère ; ils obtiennent 500 000 francs de Rothschild, heureux de s'en tirer à si bon compte. Puis le gouverneur de la banque de France leur accorde 1 million puis un autre à la vue de deux bataillons de fédérés prêt à intervenir. Le Comité Central joue le rôle d'un gouvernement provisoire, le programme reste modéré.

Même Varlin, qui a la foi révolutionnaire, pense a peu prêt comme la majorité du Comité. Lorsque les internationalistes suisses, groupés autour de Bakounine et James Guillaume lui envoi un émissaire. Il déclarera « qu'il ne s'agissait pas de révolution internationale ; que le mouvement du 18 mars n'avait eu d'autre but que la revendication des franchises de Paris et que ce but était atteint ; que les élections étaient fixées au lendemain 26 et qu'une fois le conseil municipal élu, le Comité Central résignerait ses pouvoirs et tout serait fini ».

Il avait horreur de l'illégalité et de la violence, en assumant son rôle de gouvernement provisoire révolutionnaire, il n'aspirait qu'à s'effacer sans faire la révolution car il a peur que le règne de l'illégalité cause ce qu'il appelle « le plus grand crime » : la guerre civile ; il s'évertue à démontrer qu'il n'a jamais fait appel à la violence pour répondre aux attaques du gouvernement mais en attaquant pas les premiers il préparait la ruine de Paris.

Il arriva aussi au Comité de manquer de psychologie comme en confiant le commandement de la Garde Nation à l'ancien lieutenant de vaisseau Charles Lullier plus connu pour son alcoolisme et son désordre mental que ses exploits militaires.

Ce fut une grave erreur car le 19 et le 20 mars il fit occuper les forts d'Ivry, de Bicêtre, Montrouge, Vanves et Issy mais ne songea pas au Mont-Valérien, clef des défenses parisiennes.

Le Général Vinoy obtenu de Thiers l'occupation de ce fort qui sera une perpétuelle menace pour Paris et contribuera à l'échec de la seule offensive de la Commune le 3 avril grâce à ses canons.

Lullier fit même plus, lorsque l'ennemi intérieur, la bourgeoisie des quartiers du centre devint

menaçante, il refusa de marcher. On l'arrêta mais il réussit à s'échapper de sa prison et conspira par la suite contre la Commune.

Il fut remplacé par Brunel, Duval et Eudes prêts à passer à l'action mais il était trop tard, le danger intérieur absorba toute leur attention, le Comité était tombé dans le trou que Thiers lui avait laissé.

Ce qui devait être la révolution communale s'usait à l'avance, tandis que l'ennemi de Versailles se fortifiait et tout cela avec la crainte d'une intervention allemande.

La menace de la résistance des bourgeois des quartiers du centre était plus précise et à un moment inquiétante. Elle comprenait les inconsolables de l'empire : hommes politiques, officiels bourgeois, journalistes, banquiers et hommes d'affaires.

A côté de ces « autoritaires » elle comptait d'authentiques républicains : intellectuels du quartier latin, les élèves de l'école de polytechnique, ceux de la Faculté de médecine qui reprochait au Comité d'avoir porté atteinte au suffrage universel et ses tendances socialistes.

Ils se déclaraient prête à s'unir aux représentant de Paris et aux maires pour lutter « contre ce Comité sans mandat populaire » Elle répudiait néanmoins « toute espèce de complicité avec la réaction », qu'elle entendait « repousser toute tentative de coup d'Etat venant du pouvoir » et voulait **« maintenir, pleine et entière, la République une et indivisible ».**

A côté de ces conflits d'opinion, de classe ou de différences de culture, il y a ceux qui avaient des rancœurs plus personnelles : les maires et les députés. Les maires car ils s'étaient vu fermer la porte de l'hôtel de ville par les gardes nationaux et les députés qui sentaient bien qu'il ne pouvait y avoir de place pour une Assemblée nationale et une Commune de Paris.



Thiers ne mit pas longtemps à soutenir la Résistance, le 20 mars il nomma l'Amiral Saisset chef militaire. Déjà dotée d'une sorte de Parlement de maires, adjoints et député, elle possédait ainsi un chef militaire et une armée de dix à vingt-cinq mille hommes, recruté parmi les gardes nationaux du Ier et IIème, un millier de mobiles, un millier de soldat régulier et des francs-tireurs ; l'artillerie et les munitions ne manquaient pas.

Elle pouvait créer de gros problème au Comité Centrale mais elle n'attaqua pas, elle organisa des manifestations sans armes apparentes mais tout de même agressives.

Les 21 mars elles prirent comme but la place Vendôme où était installé le siège de la Garde Nationale de Bergeret (membre de la Commission exécutive provisoire en mars 1871, Membre du Comité de vigilance de Montmartre, il devient également membre du Comité central de la Garde nationale) qui s'appêtait à un discours, ne pouvant pas placer un mot il fit évacuer pacifiquement la place par la compagnie de piquet.

Le 22 mars les manifestants malmenaient et serraient de près les gardes nationaux, Bergeret fit des sommations et un coup de feu éclata. Les gardes nationaux tirèrent et la manifestation en fuite laissa derrière elle une dizaine de corps, surtout Bonapartistes connu, du côté des gardes nationaux on dénombra un mort et sept blessés.

Le parti bourgeois pris assez bien cette fusillade car il respectait d'instinct la brutalité, surtout depuis le massacre du 4 décembre 1851 qui avait légitimé le coup d'Etat de Louis Napoléon.

Pendant ce temps les interminables négociations avec les élus de Paris pour l'organisation des élections.

Le matin du 19 mars les députés, les maires et des chefs de bataillons sont réunis à la mairie du IIIème, quelques membres du Comité propose de les faire arrêter immédiatement mais la majorité est plus conciliante.

A 8 h du soir, maires et députés viennent en nombre au Comité Central. Clémenceau dit « Le Gouvernement a eu tort de déchaîner les colères de Paris, mais Paris doit reconnaître l'Assemblée nationale... et céder l'Hôtel de Ville ... et obtenir de l'Assemblée nationale la reconnaissance des droits de Paris ».

Varlin réplique « Vous nous dites que vous ferez reconnaître par l'Assemblée les droits de Paris, en êtes-vous sûrs ? Etes-vous autorisés ? ».

Finalement, les quatre représentants du Comité Central vont aux concessions et annoncent qu'ils sont prêt à se retire de l'Hôtel de ville, les mairies et les ministères si une date est fixée pour les élections, ils seront désavoué par le Comité.

Dans Paris c'est la joie, on défile crosse en l'air mais les soirs tout est remis en question. Le Comité peur d'être dupé si le délai est rallongé oblige le Comité Central à faire les élections le 26 mars.

La convention est rompue et on se prépare pour le combat le lendemain.

Mais le combat n'éclatera pas car des rumeurs de restitution de la monarchie plane sur Paris.

Le Comité Central fait un dernier effort pour éviter la guerre civile mais il n'y a rien à espérer de l'Assemblée car les hommes dévoués à Thiers ont l'assurance que dans deux ou trois semaines l'armée sera en capacité de marcher sur Paris.

Quant aux bataillons de l'Ordre, ils faiblissent, avec cette crainte de la restauration de la monarchie tandis que les délégués du Comité Centrale maintiennent leurs volontés d'organiser les élections le lendemain.

Les élus de Paris capitulent, ils signent la convention fixant les élections au 26. Il n'y a plus de résistance.

Un déluge d'affiche s'abat sur Paris. Le Comité Central fait ses adieux « Aidés par votre patriotisme et par votre dévouement, nous avons pu mener à bonne fin l'œuvre difficile entreprise en votre nom. Merci de votre concours persévérant, la solidarité n'est plus un vain mot. Le salut de la République est assuré », il donne également quelques conseil pour le suffrage universel « ... Cherchez des hommes du peuple, résolu, actifs... c'est aux électeurs à connaître leurs hommes et non à ceux-ci de se présenter », cela ressemble à un appel à voter pour la plupart des membres du Comité central.

Les organisations du Travail rédigent un manifeste relativement modérés « L'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement débattues feront cesser l'antagonisme

des classes... Nous avons revendiqué l'émancipation des travailleurs et la délégation communale en est la garantie, car elle doit fournir à chaque citoyen les moyens de défendre ses droits, de contrôler d'une manière efficace les actes de ses mandataire, chargés de la gestion de ses intérêts, et déterminer l'application progressive des réformes sociales ».

Il y avait aussi des déclarations adressées aux arrondissements. Dans le Vème on souhaitait l'avènement « au prolétariat instruit, au vrai peuple, à la seule classe pure encore de nos fautes et de nos déchéances ; à la seule capable de sauver le pays ».

Les résultats sont connus le lundi 27 mars avec les noms des révolutionnaires connus qui sortent en masse, c'était la Révolution avec le retard fatal d'une semaine bien employée par ses ennemis. Thiers travaille !

Révolutionnaires tard-venus et absents du temps présent.

Le Gouvernement de la Commune.

Sur les 90 élus de la nouvelle municipalité, seulement 13 membres du Comité central. La liberté du scrutin avait permis d'élire des hommes de « la Résistance » qui donnèrent leur démission.

Après la défection de nombreux modérés et mouchards, il restait dans l'Assemblée une majorité de révolutionnaire. Membres de l'Internationale, Blanquiste et Jacobins forment trois groupes qui bien souvent, de part leurs diversités d'opinion, s'opposent.

Dans cette assemblée pleine de contraste, où l'on trouvait, à côté des révolutionnaires plein de foi, d'anciens mouchards ; à côté des ouvriers, des petits bourgeois ; en face des passionnés de théories sociales, des hommes d'action méprisant les idées ; auprès du génie et du talent, la folie ; les conflits furent rudes. Il était impossible des masquer toute les divisions.

La Commune avait trouvé le moyen de s'entre-déchirer entre groupe.



Depuis le 28 avril il y avait un conflit de « majorité » et de « minorité ». En fin de séance Miot avait déclaré qu'il trouvait nécessaire la Création d'un Comité de Salut Public. Vingt-deux membres, internationalistes et modérés se sont prononcés contre l'exhumation de ce cadavre révolutionnaire, il représente la minorité.

Le 9 mai, la proposition de création de ce comité revient, la minorité est prête à faire des concessions et demande à y être représenté ; elle en est exclue et ses membres sont évincés des services.

Le 15 mai, ils arrivent avec un manifeste annonçant qu'ils se séparent de la Commune et se retirent chacun dans leurs arrondissements.

La joie de Versailles et la colère des électeurs montrent au minoritaire l'étendue de leur faute.

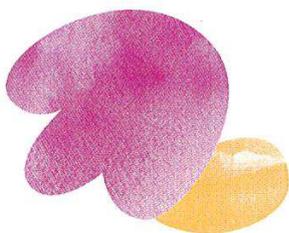
Une quinzaine d'entre eux revient siéger le 17 mai mais il est trop tard l'autorité de la Commune ne se relèvera pas.



*Le mur des Fédérés
(Cimetière du Père LACHAISE à PARIS)*

Accompagner l'équilibre de vie du salarié aidant

Les Français souhaitent, à une écrasante majorité, vieillir chez eux. Les personnes en situation de handicap aspirent à l'autonomie la plus forte possible. Nous le savons, ils ne peuvent faire ces choix sans impliquer, de fait, leurs proches. Le rôle des salariés proches aidants est donc clé pour permettre cette société de l'autonomie. Le Groupe VYV vous propose un décryptage et un rappel du droit applicable en soutien aux salariés aidants.



Chiffres clés

8,3 à 11 millions
d'aidants familiaux

60 %
sont des actifs

73 %
aident au domicile
de l'aidé

Le dialogue social en entreprise : clé dans la protection et l'accompagnement des aidants

Une diversité d'acteurs impliqués auprès des salariés aidants

La première clé de réussite de cet accompagnement est de créer les conditions facilitant la déclaration par le salarié de son rôle d'aidant. En effet, une des difficultés majeures est le caractère non visible de cette situation : les personnes ne souhaitent pas nécessairement se déclarer aidants.

Des dispositions légales permettent ensuite d'aider le salarié à s'organiser pour assumer plus facilement ce rôle et le dialogue social en entreprise peut permettre de déployer un plan dédié d'accompagnement de ces personnes pour mieux les protéger.

Les complémentaires santé et prévoyance ont également un rôle à jouer en proposant différents services aux entreprises afin d'améliorer le quotidien de leurs salariés proches aidants.

Le dialogue social en entreprise au cœur du soutien aux salariés aidants

Avec la loi du 22 mai 2019 visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants, ce thème a été inscrit dans le champ des négociations collectives, et plus particulièrement celui de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle du salarié proche aidant.

Solidarité : don de jours de repos en entreprise

Les salariés ou agents publics (fonctionnaires ou contractuels) peuvent, sur leur demande et en accord avec leur employeur, renoncer anonymement et sans contrepartie à tout ou partie de leurs jours de repos non pris au bénéfice d'un collègue.

Pour bénéficier d'un don de jours de repos, le salarié ou l'agent doit se trouver dans l'une des 2 situations suivantes :

- Avoir un enfant de moins de 20 ans à charge atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensable une présence soutenue et des soins contraignants ;
- Venir en aide à un proche atteint d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité ou présentant un handicap.

Les droits du salarié aidant

Le droit au congé au bénéfice de l'aidant

Ce congé se décline en 3 congés légaux :

- **Congé de présence parentale** : d'une durée maximale de 310 jours, dans la limite maximale de 3 ans. Durée définie dans le certificat médical précisant la durée prévisible du traitement de l'enfant. Pas de fractionnement ni de transformation en activité à temps partiel.
- **Congé de solidarité familiale** : durée maximale déterminée par convention ou un accord collectif d'entreprise ou, à défaut, par convention ou un accord de branche. À défaut, la durée maximale du congé est de 3 mois et est fixée par le salarié (fractionnement possible et transformation possible en activité à temps partiel).
- **Congé de proche aidant** : durée maximale déterminée par convention ou accord de branche ou, à défaut, par convention ou accord collectif d'entreprise. À défaut, la durée maximale du congé est de 3 mois et est d'un an maximum pour l'ensemble de la carrière (fractionnement possible et transformation possible en activité à temps partiel).

Ces congés concernent les salariés du secteur privé et ont été, pour partie et selon certaines modalités différentes, étendus aux agents de la fonction publique (loi du 6 août 2019).

D'autres dispositifs existent comme une retraite à taux plein à 65 ans dans certains cas.

Le Groupe VYV mobilisé auprès des aidants et de leurs proches

Le Groupe VYV accompagne les aidants sur l'ensemble des impacts qui influent sur leur vie personnelle et professionnelle.

Retrouvez l'ensemble des solutions proposées par le Groupe VYV : <https://objectif-autonomie.fr/aidant>

Pour plus d'informations, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



GRUPE
vyv

Entrepreneur du
mieux-vivre